



La décision d'externalisation dans une entreprise intégrée à la mondialisation : de l'infogérance à la création de valeur

Tirer parti d'un modèle de ressources mondiales pour dynamiser la croissance

L'heure n'est plus à un modèle d'externalisation basé sur un simple transfert de ressources et de responsabilités. Une nouvelle approche s'impose. Pour les entreprises qui souhaitent réussir dans une économie mondialisée, l'externalisation signifie moins un arbitrage de coûts de main-d'oeuvre, que l'accès à un univers de compétences à l'échelle mondiale, désormais disponible pour toute entreprise. Cette approche permet à chaque entreprise de sélectionner les opérations qu'elle souhaite effectuer elle-même (et les zones géographiques où elle souhaite le faire) et celles qu'elle préfère confier à un prestataire. C'est un fluidifiant fondamental pour l'entreprise intégrée à la mondialisation

La mondialisation et les évolutions technologiques ont modifié la conduite des entreprises. En concluant des contrats d'externalisation, les entreprises cherchent à réduire les coûts et à améliorer leur efficacité. Aujourd'hui, l'avantage du confort obtenu n'est que le ticket d'entrée des contrats d'externalisation. Alors que chaque marché, chaque client, devient potentiellement accessible, les entreprises qui anticipent cherchent à libérer le potentiel d'activité et de transformation qu'offre l'externalisation. Elles sont focalisées sur les opportunités de création de valeur et de chiffre d'affaires que peut laisser espérer l'externalisation.

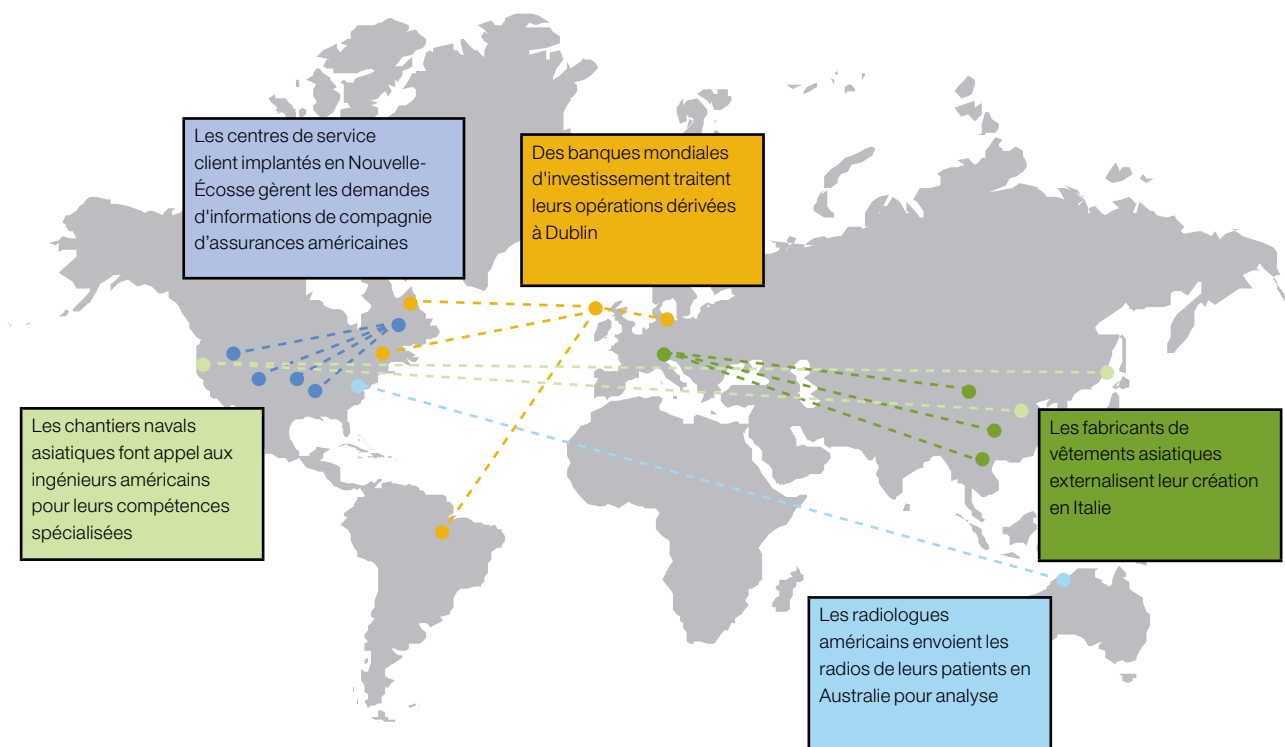
Un apport de fluidité fondamentale et de flexibilité pour l'entreprise intégrée à la mondialisation

Avec l'accès homogène à des compétences et ressources présentes dans le monde entier, les responsables d'entreprises ont la possibilité de choisir les opérations qu'ils souhaitent prendre en charge eux-mêmes, et celles qu'ils préfèrent déléguer. Ils prennent conscience que, dans un monde connecté, de nombreuses fonctions de l'entreprise peuvent être réalisées ailleurs, dans de meilleures conditions de qualité et de coût. En accédant aux ressources d'un marché mondialisé, ils sont à même d'optimiser leur production et leurs capacités de réaction à la demande client mais aussi

d'acquérir les compétences qu'ils recherchent et de réduire leurs prix de revient. Les frontières géographiques ne les intimident pas et ils ne se limitent pas aux ressources et partenaires locaux. En fait, ils s'appuient sur des infrastructures, des applications et des collaborateurs de pays éloignés. C'est ce qui caractérise les entreprises intégrées à la mondialisation.

Grâce à la capacité à gérer des opérations, des compétences spécialisées et des ressources de manière plus fluide, les entreprises intégrées à la mondialisation pénètrent de nouveaux marchés et saisissent des possibilités d'activités nouvelles, où qu'elles apparaissent. Elles sont par ailleurs ainsi à même de se restructurer pour améliorer leur efficacité, en remplaçant leurs activités et sites nationaux redondants par des pôles industriels et technologiques spécialisés implantés dans des zones plus profitables, partout dans le monde.

L'externalisation est un fluidifiant essentiel de l'entreprise intégrée à la mondialisation. Mutuellement connectées, les entreprises s'ouvrent à



Exemples d'entreprises intégrées à la mondialisation, accédant aux meilleurs centres de compétences

de nouveaux projets de collaboration, à des partenariats innovants et à des technologies de communication et de réseau qui facilitent les activités mondialisées. L'externalisation développe le périmètre des standards ouverts pour une intégration globale et un échange d'informations en toute liberté. En aidant les entreprises à se doter des technologies et compétences spécialisées les plus récentes, l'externalisation leur permet de s'adapter avec succès à la dynamique en perpétuelle évolution des marchés. Elle sont ainsi à même d'intégrer plus facilement leurs chaînes logistiques globales, mais aussi de franchir les barrières commerciales et d'établir les conditions de systèmes économiques et collaboratif ouverts -nécessaires pour les entreprises intégrées à la mondialisation.

La nouvelle raison d'être de l'externalisation

Les entreprises intégrées à la mondialisation, ou qui aspirent à l'être, souhaitent que l'externalisation leur apporte des économies de prix de revient et les résultats prévisibles qu'exigent les actionnaires. Pourtant, ces entreprises voient plus loin. Elle considèrent l'externalisation comme un moyen de susciter des gains de productivité, pour renforcer les actions d'innovation et de mutation de l'entreprise. Cette focalisation sur la création de valeur est une évolution significative du processus de prise de décision en matière d'externalisation.

Les entreprises focalisées sur la mondialisation se donnent pour objectif d'établir des partenariats d'externalisation avec différents prestataires spécialisés (multi-sourcing) et d'accéder ainsi aux capacités, compétences et infrastructures recherchées. Elles utilisent l'externalisation pour enrichir leur catalogue de services de leurs suites de services informatiques mais aussi pour les aider à développer leurs gammes de produits et pénétrer de nouveaux marchés. Contrairement à la démarche consistant à attendre les opérations de fusion-acquisition pour accéder à de nouveaux potentiels de chiffre d'affaires, les décisions de ces entreprises en matière d'externalisation indiquent leur volonté de collaborer avec un réseau de partenaires extérieurs, sur un marché de plus en plus mondialisé.

Leur succès repose sur l'établissement de partenariats assurant sur une complémentarité idéale de compétences spécialisées, de prestations et d'infrastructures, dans des zones qui offrent des conditions favorables en termes de performance économique et de fluidités logistiques. Grâce à sa maturité en matière de mondialisation, IBM s'est mis en position d'offrir des services cohérents à l'ensemble de ses clients en répondant à leurs demandes de prestations et à leur aspirations technologiques. IBM s'est dotés d'un modèle de gouvernance à l'échelle mondiale pour s'assurer que ses activités d'externalisation sont cohérentes, et respectent les conditions locales en matière de fiscalité, de réglementation sociale et de protection de l'environnement.

Conclusion

Avec l'intensification de la mondialisation et la poursuite par les entreprises d'un objectif de développement de leurs activités dans les zones de plus forte croissance, le choix de l'externalisation a pris un caractère stratégique. Ce sont les entreprises qui franchiront les frontières traditionnelles de l'externalisation qui se trouveront dans la meilleure position pour libérer et exploiter les gisements de valeurs synonymes de transformation et de compétitivité.

Pour de plus amples informations

Pour de plus amples informations sur l'externalisation des entreprises intégrées à la mondialisation, contactez votre représentant IBM ou votre Business Partner IBM, ou visitez le site :

ibm.com/services/fr



© Copyright IBM Corporation 2008

Compagnie IBM France

Tour Descartes – La Défense 5
2, avenue Gambetta
92066 – Paris La Défense Cedex

Tél. : 0810 011 810

ibm.com/services/fr

Imprimé en France

05/2008

Tous droits réservés.

La page d'accueil d'IBM est accessible à l'adresse :

ibm.com/fr

IBM, le logo IBM et ibm.com sont des marques d'International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays.

Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent être les marques de services de tiers.

Ces informations concernent les produits et services commercialisés par IBM France et n'impliquent aucunement l'intention d'IBM de les commercialiser dans d'autres pays. Les références aux produits, programmes et services IBM n'impliquent pas que seuls ces produits, programmes et services peuvent être utilisés. Tout produit, programme ou service équivalent peut être utilisé.

Les matériels IBM peuvent contenir des composants non neufs. Dans certains cas, des matériels IBM peuvent avoir déjà été installés. Ceci ne modifie en rien le régime des garanties contractuelles IBM applicables.

Chaque client IBM a la responsabilité de s'assurer de sa propre conformité aux exigences légales. Il est de la seule responsabilité du client d'obtenir l'assistance d'un avocat compétent concernant les exigences en vigueur en matière de lois et de réglementations susceptibles de s'appliquer aux activités du client et aux actions éventuelles que le client aurait à mettre en oeuvre pour se mettre en conformité avec ces lois. IBM n'assure ni assistance juridique, ni représentation, ni garantie concernant le fait que ses services ou produits assurent au client sa conformité avec la réglementation.

Cette publication est fournie à titre d'information uniquement. Ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. Contactez votre agence commerciale ou votre revendeur IBM pour obtenir les toutes dernières informations sur les produits et les services IBM.

© Copyright IBM Corporation 2008

Tous droits réservés.